

agences



Lettre d'information destinée aux locataires de Caen Habitat

ÉDITORIAL



Cette lettre est la première de l'année 2009 et je n'ai, en effet, pas encore eu l'occasion de vous souhaiter une bonne année 2009.

Malgré la tradition qui veut que, passé le 31 janvier, il n'est plus coutume de se souhaiter une bonne année, je vais passer outre et vous exprimer tous mes vœux pour cette nouvelle année. C'est un secret pour personne que la conjoncture actuelle est difficile, mais il existe quand même une nouvelle encourageante que je voudrais vous faire partager qui est que le logement est au cœur des préoccupations des dirigeants politiques, qu'ils soient nationaux ou locaux. Caen habitat a engagé depuis plusieurs années des programmes importants de renouvellement de son parc immobilier que ce soit par la mise en œuvre d'opérations de réhabilitation ou par le lancement de projets de constructions neuves. C'est le cas du programme de démolition-reconstruction de la cité de la Haie Vigné dont les travaux, attendus depuis de nombreuses années par les habitants, ont commencé début mars. A la place de maisons au confort minimal datant des années 30, viendront se substituer des pavillons plus confortables, plus modernes mais respectant l'esprit de cette cité située au cœur de la ville. Autre quartier, autre projet : à la Grâce de Dieu, c'est une amélioration des abords d'immeuble qui est en cours avec une implication des habitants de l'immeuble dans l'embellissement de la résidence Arc en ciel. À la Guérinière, sur un air de Mozart, c'était la fête des habitants et de la rénovation du quartier. Alors, ça bouge dans le patrimoine de Caen habitat... Et l'année 2009 verra également l'aboutissement de nouveaux beaux projets dans notre patrimoine. Autre nouvelle : Caen habitat fêtera cette année ses 90 ans d'existence ! 90 années d'expérience et de réalisations... Autant d'histoire(s) de mieux vivre ! Et un anniversaire que nous fêterons ensemble !

Gratien ATCHRIMI
Président de Caen habitat

Actualité

La Haie Vigné : les travaux démarrent

Dans le cadre de la démolition-reconstruction de la cité de la Haie Vigné, datant des années 30, la démolition des premiers pavillons a commencé le lundi 2 mars 2009.



Cette première tranche concerne 16 logements sur les 60 pavillons que compte cette cité. Ils sont situés rue de la Tremblay : 8 pavillons entre la rue Hardouin Mansart et l'allée des noisetiers et 8 pavillons entre l'allée des aubépines et l'allée des Troènes.

Les travaux de démolition dureront de mars à avril 2009. Sur les terrains libérés les nouveaux pavillons commenceront à être reconstruits dès juillet 2009 pour une date de livraison prévue en juin 2010. Trois autres tranches de démolitions - reconstructions se succéderont jusqu'en juillet 2011.



Les locataires actuels seront prioritaires pour le relogement dans les nouveaux pavillons. Des réunions régulières d'information permettront à la Ville et à Caen habitat de maintenir informés les locataires et riverains de cette cité.

Réorganisation du service de proximité

Depuis le 2 février 2009, Caen habitat a mis en place une nouvelle organisation de proximité afin d'assurer une présence accrue dans votre quartier et vous garantir un service adapté à votre résidence.



En réponse à vos souhaits exprimés lors de l'enquête de satisfaction menée début 2008, Caen habitat avait procédé en octobre 2008 à une réorganisation des services techniques afin de répondre plus efficacement aux besoins en travaux de maintenance, aux réclamations techniques ou encore à toute intervention nécessaire dans les logements

ou parties communes des immeubles.

L'Office a souhaité aller plus loin dans sa réponse aux attentes des locataires et a également fait un redécoupage des secteurs des gardiens et des agents d'immeubles.

Pour information : le nom et les missions de votre gardien sera affiché dans le hall de votre immeuble. Toutefois, pour toute demande d'information ou réclamation, votre interlocuteur est votre agence, qui transmettra au gardien.

participe à leur résolution le cas échéant. Il renseigne les entreprises ayant à intervenir sur le groupe.

Le gardien réalise l'entretien des parties communes, la gestion des ordures ménagères et des encombrants (sortie, entretien des locaux...), il assure la propreté des abords proches de l'immeuble.

Le gardien assure la veille sécurité des immeubles et des équipements. Il exécute les menues réparations dans les parties communes.

Missions d'un gardien

Le gardien est l'intermédiaire entre l'office et les locataires pour toutes informations. Il se présente auprès des nouveaux locataires dès leur arrivée. Il est à l'écoute des locataires afin d'anticiper d'éventuels conflits, et

Missions d'un agent d'immeuble

Il est complémentaire du gardien. Il maintient les immeubles et leurs pourtours dans un état constant de propreté. Il contrôle et participe au nettoyage des locaux et parties communes. Il assure sur la voirie la sortie des ordures ménagères et des encombrants.



Vie des quartiers

La Guérinière

Le quartier de la Guérinière confirme son renouvellement

Après l'inauguration de la résidence Amadeus au mois de janvier dernier et la prochaine mise en location de la résidence La Seine*, ce sont désormais 2 nouvelles résidences qui verront le jour en 2010.

Pour faire place à ces nouvelles constructions, des travaux de démolition ont débuté au mois de mars.

Le 12 mars, ce sont 3 commerces situés avenue de la Concorde qui ont été démolis. Les travaux – démolition, évacuation des gravats et remise en état du terrain – devaient durer 2 à 3 semaines.

À partir du mois de septembre, et pour une durée similaire, c'est l'Atelier Saint-Vincent de Paul situé rue Jean Jaurès qui sera démolie.

Ces deux démolitions permettront la construction de la **résidence Thémis** dont les travaux débuteront au mois d'avril prochain pour une mise en location en avril 2010. Située en plein cœur de quartier avenue de la Concorde, la résidence Thémis devrait ainsi redynamiser le paysage urbain. Cette résidence de 4 étages proposera 18 logements allant du T2 au T5 et offrira de belles prestations ainsi qu'une grande luminosité grâce notamment aux espaces vitrés des parties communes. Le rez-de-chaussée abritera quant à lui des commerces.

Baptisée Thémis, la résidence fait ainsi référence à la déesse grecque de la justice, de la loi et de l'équité et rappelle aussi des noms de rues proches du lieu d'implantation de la future résidence (égalité, justice, fraternité, concorde).



Thémis ne sera pas la seule résidence à sortir de terre dans le quartier de la Guérinière en 2010. Située à l'entrée du quartier de la Guérinière, à proximité de l'Espace Monet qui accueille déjà le Siège social de Caen habitat, la Villa Molina, petite résidence de 4 étages avec ses 27 logements (du T2 au T6), bénéficiera de nombreuses commodités avec notamment la proximité du tramway, des commerces et du collège Guillaume de Normandie.

La **résidence Molina** s'inspire quant à elle du nom d'un sculpteur brésilien d'art populaire (1917-1985) qui s'est illustré par son originalité mais aussi par ses références aux petits métiers et aux personnages de la vie ordinaire.

Les travaux de construction de la résidence Molina devraient débuter cet été pour une mise en location au plus tard en septembre 2010.

* La Résidence de la Seine, située à l'angle de la rue de la Seine et de la rue de la Dives, au cœur du quartier résidentiel de Sainte Thérèse, sera inaugurée prochainement, courant avril. Cette petite résidence, aux courbes contemporaines, est composée de 10 logements, dont 3 destinés à des personnes à mobilité réduite.

À SAVOIR

La construction des résidences Thémis et Molina relève de la certification Habitat & Environnement qui, grâce à une démarche environnementale maîtrisée, permet de concilier confort, performance technique et développement durable.



En bref

Grâce de Dieu

Imaginons la place demain

Comme vous le savez la place du commerce va se transformer. La construction des trois villas sur l'emplacement de l'ancien immeuble Laperrine va abriter les commerces qui se trouvent actuellement en milieu de place. Sur cet espace ainsi libéré plusieurs projets sont proposés par l'architecte choisi pour cet aménagement. Pour prendre en compte l'avis des habitants et des commer-

La Guérinière, un quartier en mouvement

C'est le titre qu'ont choisi les habitants de la Guérinière pour fêter l'inauguration de la résidence AMADEUS, boulevard de la charité à la Guérinière, le 17 janvier dernier.

Ce fut l'occasion d'une belle rencontre entre les habitants, les institutions et les associations du quartier.



Cette résidence de 27 logements s'inscrit dans un programme de recomposition de l'habitat du sud du quartier de la Guérinière. Elle permet le relogement de plusieurs familles précédemment logées dans deux immeubles du boulevard de la charité démolis en 2007, (parmi les 27 locataires, 9 sont issus des plans de relogement) mais aussi accueille de nouveaux habitants venant d'horizons différents.

Cette construction a été accompagnée par un groupe d'habitants qui ont pendant toute une année participé à un atelier de sculpture en vue de réaliser des bas reliefs en pierre de Caen qui sont maintenant intégrés dans les murets de la résidence.

Ces bas reliefs ont été dévoilés au cours de l'inauguration par leurs auteurs en présence du Maire de Caen, du Maire adjoint chargé du logement et de l'urbanisme et du Président de Caen habitat et plusieurs personnes.

Pour valoriser ce travail et l'ensemble des projets d'accompagnement du renouvellement urbain dans le quartier, ce groupe a souhaité organiser autour de l'inauguration un moment festif auquel tous les habitants du quartier ont été invités.

Au cours de cette journée, les invités ont pu découvrir un film présentant des témoignages d'habitants sur l'évolution du quartier réalisé avec le concours du centre socio culturel CAF, des expres-

sions musicales classiques ou plus modernes sur le thème de Mozart (chœur, rap hip hop), des expositions des associations Horizon jeunesse et Guérinière en fleurs. Grâce à l'association Guérinière en fleurs et sous l'œil vigilant du sculpteur, Monsieur Buzato, chacun a eu la possibilité de s'initier à la sculpture. Un repas convivial, préparé par Couleurs femmes, a été pris en commun.

Ce fut à la fois une clôture en beauté d'une belle aventure partagées par des habitants et des associations du quartier et la Ville de Caen, mais aussi une incitation à poursuivre ce travail d'accompagnement du changement dans le quartier.

de commerce

çants du quartier, plusieurs réunions de travail sont proposées au cours du mois de mars dont la dernière se déroulera le 31 mars 2009 au centre socio-culturel de la Grâce de Dieu, avenue Père Charles de Foucauld. Si vous êtes intéressés, il n'est pas trop tard pour vous inscrire !

Dans les mois prochains, nous nous ferons l'écho des résultats de cette concertation.

● Immeubles en fête : ● une date à retenir : mardi 26 mai



Comme chaque année, Caen habitat organise la fête des voisins. L'année dernière, vous avez été plus de 1500 personnes à vous réunir pour partager un moment de convivialité, autour d'un verre, d'un barbecue, d'un repas crêpes ou autre, parfois en musique, lors de ce rendez-vous donné par l'association « Immeubles en fête » avec la collaboration de Caen habitat. Cette année, un nouveau rendez-vous vous est donné le mardi 26 mai. Si cela vous intéresse, faites vous connaître auprès de votre agence de quartier.

Vie des quartiers

La Grâce de Dieu

Résidentialisation de la résidence Arc en Ciel

Depuis quelques mois les travaux d'aménagement des abords de la résidence Arc en ciel, située avenue Père Charles De Foucauld à la Grâce de Dieu, sont terminés. Un accompagnement artistique sous la forme d'ateliers de céramique est proposé aux habitants de la résidence, jeunes et moins jeunes, afin d'ornez les murets d'enceinte du bâtiment.



Le chantier de residentialisation mené par la Ville de Caen avait pour but de refaire à neuf les espaces piétons, les parkings, les éclairages et les espaces verts. Afin de compléter ces travaux, un projet de réalisation d'une frise en faïence est prévu et proposé sous forme d'ateliers aux habitants. C'est le thème de la couleur qui est retenu pour cette œuvre ; chacun y exprimera ses préférences. Afin de se documenter et explorer le monde des couleurs et des symboles et avant de se lancer dans la réalisation de cette fri-

se, les habitants et partenaires seront invités à visiter le musée des Beaux arts et le musée de Normandie au cours du mois de mars. Une visite à la poterie Mesnil Bavent est également prévue.

Enfin, encadrés par la céramiste Brita Gonord, la vingtaine de participants déjà inscrits pourra commencer à se mettre au travail en ateliers. Les ateliers se dérouleront les 6, 13 et 20 mai au centre socio culturel CAF.

Renseignements :
Centre socio culturel CAF

En bref

16 et 17 mai 2009

Festival des pratiques pluri-artistiques

Le centre d'animation Tandem présente la 8^{ème} édition du Festival des pratiques pluri-artistiques des 13-20 ans, « A Tous Jeunes » les 16 et 17 mai 2009. Ce festival a pour but de valoriser les pratiques artistiques des jeunes en musique, danse, théâtre,

• Atelier expression scénique (danse, théâtre...) le samedi après midi à partir du 28 mars.

Pour plus de renseignements contacter Maëva ou Benoit au 02 31 29 54 54 benoit@caentandem.com
8 rue Nicolas Oresme, 14000 Caen

Grâce de Dieu



La traditionnelle fête interculturelle

de la Grâce de Dieu aura lieu le 20 juin prochain dans les locaux de la SMAC. Qu'on se le dise !



arts plastiques... et est ouvert à tous les groupes souhaitant participer aux différents plateaux artistiques. Tandem propose également en amont des ateliers gratuits encadrés par des professionnels :

• Atelier multimédia « F@is ton film » du 14 au 17 avril

• Atelier création d'affiches pour réaliser le support officiel du festival du 6 au 10 avril

Dossier

Les conseils de quartiers

Jusqu'au 20 mars 2009, la Municipalité de Caen a proposé à chaque habitant de devenir membre d'un conseil de quartier et ainsi participer à la vie et au développement de son quartier. Neuf conseils de quartiers seront ainsi constitués.

Un conseil de quartier est un lieu d'information, d'échanges et de débats mais aussi de propositions concernant la vie dans les quartiers et les projets de la Ville. Le conseil de quartier est associé à l'élaboration des projets de ville intéressant le quartier. Il a pour but de favoriser l'échange entre les habitants eux-mêmes mais aussi entre les habitants et la ville.

Tout habitant de Caen peut se porter volontaire pour faire partie d'un conseil de quartier sans condition d'âge, ni de nationalité.

Le conseil de quartier sera ainsi composé d'habitants, de représentants d'associations et d'organismes publics, de commerçants, et de partenaires de quartiers. Il sera présidé par l'adjoint de quartier.

Travaillons ensemble pour changer notre ville

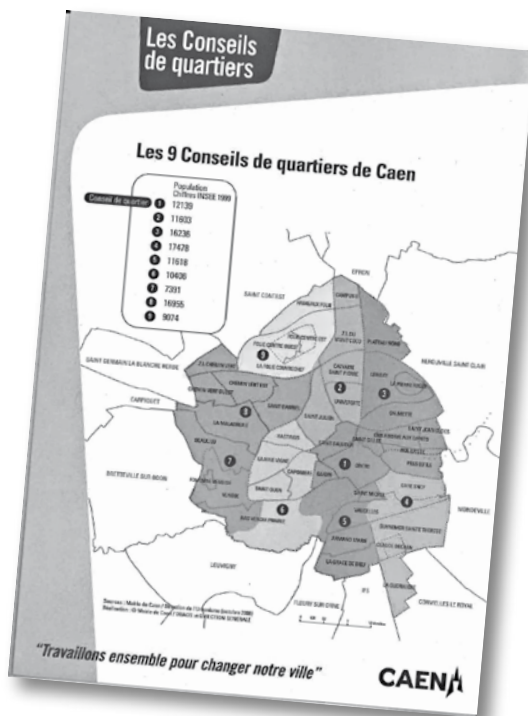
Le conseil de quartier se réunit en assemblée plénière environ 3 fois par an mais travaille régulièrement en commissions sur des thèmes ou des sujets importants pour le quartier et choisis par le conseil. Ces groupes de travail peuvent concerner des sujets tels que

la vie sociale, les questions liées à la proximité et au voisinage, l'aménagement du cadre de vie, le renouvellement urbain. Le but de ces conseils est de travailler ensemble changer notre ville

La durée du mandat d'un membre du conseil est de 2 ans.

La date d'inscription étant maintenant close, si vous souhaitez de plus amples informations sur cette instance

et sa composition dans votre quartier, des dépliants sont à votre disposition dans votre mairie de quartier ou dans les différents organismes partenaires dans votre quartier.



RENSEIGNEMENTS

par téléphone au **02 31 30 45 12**
ou par e-mail :
democratie-proximite@ville-caen.fr
ou sur le site de la ville de Caen :
www.ville-caen.fr

Un service de proximité à votre disposition

Agence Chemin Vert
Tél : **02 31 29 59 60**

Agence Guérinière
Tél : **02 31 27 91 70**

Agence Pierre Heuzé
Tél : **02 31 27 87 20**

Agence Folie Couvrechef
Tél : **02 31 27 92 70**

Agence Grâce de Dieu
Tél : **02 31 27 92 90**

ou en appelant le numéro de téléphone portable de votre correspondant de secteur